



Conseils en placements Portland^{MC}

Achetez. Conservez. Et Prospérez.^{MC}

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ALTERNATIFS PORTLAND
RAPPORT FINANCIER ANNUEL

30 SEPTEMBRE 2023

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ALTERNATIFS PORTLAND

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

30 SEPTEMBRE 2023

Table des matières

• Message du président.....	3
• Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière	4
• Rapport de l'auditeur indépendant.....	5
• Fonds alternatif 15 sur 15 Portland.....	8
• Fonds alternatif mondial Portland.....	16
• Fonds alternatif des sciences de la vie Portland.....	24
• Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland.....	31
• Notes annexes.....	38

Message du président



*« Au combat, dans la forêt, dans le précipice des montagnes,
Sur la grande mer sombre, au milieu des javalots et des flèches,
Dans le sommeil, dans la confusion, dans les profondeurs de la honte,
Les anciennes bonnes actions d'un homme le défendent. »*

– J. Robert Oppenheimer

Avec cette toile de fond de sagesse intemporelle et de réalisation historique, j'aimerais vous parler du chemin que nous avons parcouru et de ce qui nous attend.

Le lundi 16 juillet 1945, quelques jours après que J. Robert Oppenheimer eut prononcé les vers sanskrits ci-dessus, à 5 h 30 exactement, l'essai Trinity illumine le désert du Nouveau-Mexique. Reconnue comme l'un des plus grands exploits scientifiques, la détonation de la première arme nucléaire du monde marque le début de l'âge atomique. La puissance impressionnante de l'atome initialement exploitée dans le but de mettre fin à une guerre se transforme aussitôt en une force de paix et de progrès. En 1951, le tout premier réacteur surgénérateur expérimental produit de l'électricité, et en 1957, la centrale nucléaire de Shippingport commence à éclairer les maisons. Au cours des décennies suivantes, l'énergie nucléaire allait jouer un rôle crucial dans la satisfaction des besoins mondiaux en énergie.

Aujourd'hui, nous sommes au cœur d'une « renaissance » nucléaire. L'argument commercial et d'investissement en faveur du nucléaire est convaincant. Si vous voulez construire une entreprise durable à long terme, elle doit répondre tant aux besoins de la société qu'à la demande commerciale de produits ou de services. La technologie nucléaire est de plus en plus utilisée pour faire face à certaines menaces existentielles de l'humanité : lutte contre le cancer par des radio-isotopes diagnostiques et thérapeutiques, lutte contre le changement climatique et lutte contre l'utilisation non durable des combustibles fossiles. Dans cette ère d'innovation, l'énergie nucléaire sert de pierre angulaire d'un avenir durable, offrant un pôle d'énergie de base, complété par des sources d'énergie renouvelable.

Tout comme le pouvoir transformationnel de l'énergie nucléaire, chacun d'entre nous a la capacité de façonner et d'influencer le monde qui nous entoure. Nous ne sommes pas seulement des investisseurs, des entrepreneurs, ou des participants à l'histoire; nos comportements, nos efforts et nos investissements constituent la fondation pour les générations futures. Chaque fois que la source d'énergie dominante change, le pouvoir économique change.

Chez Conseils en placements Portland Inc. (Portland), nos actions délibérées sont fondées sur nos efforts afin de remplir notre mantra de « s'enrichir en faisant le bien ». La volatilité et l'incertitude sociales, politiques et économiques continuent de façonner et de redéfinir la vie et les affaires. Cette situation, bien que déconcertante pour beaucoup de personnes, n'a fait qu'aiguiser notre attention et mettre au jour de nouvelles occasions de placement. La capacité de trouver de telles occasions en période de crise est une compétence que nous avons perfectionnée et un état d'esprit que nous avons adopté dans notre parcours. Je saisis l'instant présent en sachant que « En plein milieu des difficultés, il y a des occasions. Plus la difficulté est grande, plus l'occasion est grande. » - Albert Einstein.

Dans ce contexte d'investissement en constante évolution, nous nous engageons fermement dans notre mission de promouvoir une culture de prise de décision éclairée et de clairvoyance stratégique. Nous comprenons que la création de richesses n'est pas une entreprise solitaire, mais plutôt une danse complexe entre l'occasion et le flair. Chez Portland, nous continuons d'explorer des pistes novatrices, en tirant parti de notre savoir-faire et de notre collaboration avec les différents secteurs pour exploiter les stratégies de placement alternatives.

Nous vous remercions tous de nous avoir confié vos placements et nous nous engageons à naviguer dans le paysage des placements en pleine évolution avec intégrité, perspicacité et engagement indéfectible envers votre réussite financière.

Cordialement,

« Michael Lee-Chin »

Administrateur, président exécutif, chef de la direction et gestionnaire de portefeuille
Conseils en placements Portland Inc.

Notes

Certaines déclarations contenues dans le présent Message du président constituent des énoncés prospectifs, y compris celles qui contiennent les termes « peut », « pourrait », « pourra », « anticiper », « penser », « planifier », « prévoir », « estimer », « avoir l'intention de » et les expressions similaires. Les énoncés prospectifs ne correspondent pas à des faits historiques; ils reflètent les attentes actuelles du président exécutif à l'égard des résultats ou des événements futurs. Les déclarations prospectives supposent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents qui pourraient faire en sorte que les résultats et les événements réels soient très différents des résultats et événements prévus. Nous n'avons aucune intention particulière de mettre à jour ces énoncés prospectifs consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements ou à la survenue d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif, sauf si la législation sur les valeurs mobilières l'exige.

L'utilisation de citations de tiers ne suggère en aucun cas que la personne ou l'entreprise en question approuve Portland et (ou) ses produits. L'utilisation de toute information provenant d'un tiers peut ne pas refléter les points de vue et les opinions de Portland. Portland ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, à cet égard, n'assume aucune responsabilité pour les erreurs et les omissions contenues dans le présent document et n'accepte aucune responsabilité quelle qu'elle soit pour toute perte découlant de l'utilisation de ce matériel ou de son contenu, ou de la confiance qui y est accordée. Ce matériel est fourni à titre d'information seulement et ne doit pas être interprété comme un conseil en matière d'investissement, de fiscalité ou de finance.

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Fonds alternatif 15 sur 15 Portland, du Fonds alternatif mondial Portland, du Fonds alternatif des sciences de la vie Portland et du Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland (collectivement, les « Fonds ») ont été préparés par Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire »), en sa qualité de gestionnaire des Fonds. Le gestionnaire des Fonds est responsable des informations et des représentations contenues dans ces états financiers. En sa qualité de fiduciaire des Fonds, le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé les états financiers.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour s'assurer que l'information financière présentée est pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent des montants basés sur des estimations et le jugement. Les principales méthodes comptables que la direction estime être appropriées pour les Fonds figurent à la note 3 des présents états financiers.

KPMG S.r.l./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur externe des Fonds. Il a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer son opinion sur ces états financiers aux porteurs de parts. Son rapport figure ci-après.

« Michael Lee-Chin »

Michael Lee-Chin
Administrateur
Le 12 décembre 2023

« Robert Almeida »

Robert Almeida
Administrateur
Le 12 décembre 2023



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Bay Adelaide Centre
333, rue Bay, Bureau 4600
Toronto (Ontario) M5H 2S5
Canada
Téléphone 416-777-8500
Télécopieur 416-777-8818

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de :

Fonds alternatif 15 sur 15 Portland
Fonds alternatif mondial Portland
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland
(collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 30 septembre 2023 et au 30 septembre 2022;
- les états du résultat global pour les périodes applicables closes;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les périodes applicables closes;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes applicables closes;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds au 30 septembre 2023 et au 30 septembre 2022, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes applicables closes, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à nos audits des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans les Rapports de la direction sur le rendement du Fonds déposés auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne nos audits des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les Rapports de la direction sur le rendement du Fonds déposés auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leurs activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Page 3

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de nos audits.

KPMG A. K. S. / S. K. N. C. R. L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 12 décembre 2023

États de la situation financière

Aux 30 septembre	2023	2022
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 027 833 \$	3 409 901 \$
Comptes sur marge (note 11)	50 989	–
Souscriptions à recevoir	25 445	8 734
Intérêts à recevoir	173	–
Dividendes à recevoir	2 773	10 130
Placements (note 5)	25 081 157	14 778 126
	<u>28 188 370</u>	<u>18 206 891</u>
Passif		
Frais de gestion à payer	36 904	25 127
Charges à payer	13 169	9 024
Rachats à payer	38 673	–
	<u>88 746</u>	<u>34 151</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>28 099 624 \$</u>	<u>18 172 740 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	18 452 589	12 227 838
Série F	9 647 035	5 944 902
	<u>28 099 624 \$</u>	<u>18 172 740 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	1 985 325	1 776 964
Série F	945 250	793 934
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	9,29 \$	6,88 \$
Série F	10,21 \$	7,49 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre	2023	2022
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements et les dérivés		
Dividendes	120 178 \$	36 432 \$
Intérêts à distribuer	111 012	50 380
Profit (perte) net réalisé sur les placements	(644 655)	(167 583)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	7 504 370	(3 342 004)
	<u>7 090 905</u>	<u>(3 422 775)</u>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	23 424	(1 082)
Total des revenus (de la perte)	<u>7 114 329</u>	<u>(3 423 857)</u>
Charges		
Frais de gestion (note 8)	366 761	309 659
Prime de rendement (note 8)	245 159	45 228
Coûts des rapports aux porteurs de parts	130 512	186 055
Honoraires d'audit	27 030	23 082
Retenues d'impôt	20 188	3 055
Coûts de transactions	15 872	5 519
Droits de garde	11 550	13 267
Frais du comité d'examen indépendant	2 364	2 539
Charges d'intérêts et frais bancaires	848	21
Frais juridiques	269	13 477
Total des charges d'exploitation	<u>820 553</u>	<u>601 902</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire	(41 699)	(126 771)
Charges d'exploitation nettes	<u>778 854</u>	<u>475 131</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>6 335 475 \$</u>	<u>(3 898 988) \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	4 328 119 \$	(2 628 418) \$
Série F	2 007 356 \$	(1 270 570) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	2,34 \$	(1,58) \$
Série F	2,51 \$	(1,63) \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice		
Série A	12 227 838 \$	13 157 564 \$
Série F	5 944 902	6 722 903
	<u>18 172 740</u>	<u>19 880 467</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	4 328 119	(2 628 418)
Série F	2 007 356	(1 270 570)
	<u>6 335 475</u>	<u>(3 898 988)</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	3 403 369	2 591 193
Série F	3 061 373	1 499 435
	<u>6 464 742</u>	<u>4 090 628</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(1 506 736)	(892 502)
Série F	(1 366 597)	(1 006 865)
	<u>(2 873 333)</u>	<u>(1 899 367)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>3 591 409</u>	<u>2 191 261</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		
Série A	18 452 590	12 227 838
Série F	9 647 034	5 944 902
	<u>28 099 624 \$</u>	<u>18 172 740 \$</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6 335 475 \$	(3 898 988) \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit) perte net réalisé sur les placements	644 655	167 583
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(7 504 370)	3 342 004
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	89	(467)
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(173)	–
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	7 357	(4 694)
Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer	15 922	(1 011)
Achat de placements	(8 454 859)	(3 308 379)
Produit de la vente de placements	5 011 543	920 038
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(3 944 361)	(2 783 914)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation du compte sur marge	(50 989)	–
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	6 110 729	3 998 209
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(2 497 358)	(1 811 397)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	3 562 382	2 186 812
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(381 979)	(597 102)
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	(89)	467
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	3 409 901	4 006 536
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	3 027 833	3 409 901
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :		
Encaisse	1 633 049 \$	3 409 901 \$
Placements à court terme	1 394 784	–
	3 027 833 \$	3 409 901 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	110 839 \$	50 380 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	107 347 \$	28 683 \$
Activités de financement		
Intérêts payés	(848) \$	– \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2023

Nombre d'actions	Titres	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS				
Australie				
984 088	Telix Pharmaceuticals Limited	2 910 277 \$	9 797 064 \$	34,9 %
Îles Vierges britanniques				
43 500	Nomad Foods Ltd.	1 153 174	899 257	3,2 %
Canada				
12 669	Brookfield Asset Management Ltd.	527 041	573 704	
39 977	Brookfield Corporation	1 673 484	1 697 922	
9 285	FNB Horizons Compte maximiseur d'espèces	936 038	1 011 601	
		3 136 563	3 283 227	11,7 %
France				
2 260	LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE – CAAÉ	523 840	463 854	1,6 %
Inde				
9 390	Reliance Industries Ltd.	742 132	712 947	2,5 %
Panama				
57 000	Carnival Corporation	736 772	1 062 206	3,8 %
Corée du Sud				
535	Samsung Electronics Co., Ltd.	897 184	915 596	3,3 %
États-Unis				
161 170	Altice USA, Inc.	2 100 611	715 833	
2 530	Ares Management Corporation	115 955	353 500	
9 634	Berkshire Hathaway Inc., cat. B	3 216 250	4 583 809	
3 590	D.R. Horton, Inc.	374 503	524 036	
5 252	Danaher Corporation	1 606 608	1 769 828	
		7 413 927	7 947 006	28,3 %
	Total du portefeuille de placements	17 513 869	25 081 157	89,3 %
	Coûts de transactions	(27 501)	–	–
		17 486 368 \$	25 081 157	89,3 %
	Autres actifs, moins les passifs		3 018 467	10,7 %
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		28 099 624 \$	100,0 %

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Le Fonds a effectué un emprunt maximal de 1 833 423 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023 (30 septembre 2022 : néant).

b) GESTION DES RISQUES

Veuillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2023, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 2 508 116 \$ (30 septembre 2022 : 1 477 813 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur aux 30 septembre 2023 et 2022 :

Par région	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Australie	34,9 %	22,6 %
États-Unis	28,3 %	25,6 %
Canada	11,7 %	26,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,9 %	18,8 %
Panama	3,8 %	–
Corée du Sud	3,3 %	0,7 %
Îles Vierges britanniques	3,2 %	1,6 %
Inde	2,5 %	0,2 %
France	1,6 %	–
Japon	(0,2) %	2,9 %
Guernesey	–	1,0 %
Autres actifs (passifs) nets	–	(0,1) %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Soins de santé	41,2 %	26,0 %
Finance	25,7 %	17,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,9 %	18,8 %
Consommation discrétionnaire	7,2 %	1,8 %
Fonds négociés en bourse	3,6 %	25,1 %
Technologies de l'information	3,3 %	0,7 %
Biens de consommation de base	3,2 %	1,6 %
Services de communication	2,6 %	8,9 %
Industrie	2,5 %	0,2 %
Autres actifs (passifs) nets	(0,2) %	(0,1) %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante aux 30 septembre 2023 et 2022, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

30 septembre 2023	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	–	9 797 064	9 797 064	–	979 707	979 707
Livre sterling	1	–	1	–	–	–
Euro	254	–	254	25	–	25
Dollar américain	75 830	14 272 492	14 348 322	7 583	1 427 249	1 434 832
Total	76 085	24 069 556	24 145 641	7 608	2 406 956	2 414 564
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,3 %	85,7 %	86,0 %	–	8,6 %	8,6 %

30 septembre 2022	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	(1)	4 112 848	4 112 847	–	411 285	411 285
Livre sterling	1	–	1	–	–	–
Dollar américain	9 811	6 108 438	6 118 249	981	610 844	611 825
Total	9 811	10 221 286	10 231 097	981	1 022 129	1 023 110
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	56,3 %	56,3 %	–	5,6 %	5,6 %

Risque de taux d'intérêt

Aux 30 septembre 2023 et 2022, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt. Le Fonds est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt de par ses placements dans des FNB.

Risque de crédit

Aux 30 septembre 2023 et 2022, le Fonds était exposé au risque de crédit, car il détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, comme les acceptations bancaires. La trésorerie et les acceptations bancaires du Fonds sont tenues dans des institutions financières ayant des notations de A de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit était minime.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

Risque d'effet de levier

Aux 30 septembre 2023 et 2022, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque d'effet de levier.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs aux 30 septembre 2023 et 2022 :

30 septembre 2023	Actif (passif)			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions – Positions acheteur	25 081 157	–	–	25 081 157
Total	25 081 157	–	–	25 081 157

30 septembre 2022	Actif (passif)			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions – Positions acheteur	14 778 126	–	–	14 778 126
Total	14 778 126	–	–	14 778 126

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Les tableaux ci-dessous présentent un résumé des placements du Fonds dans des FNB aux 30 septembre 2023 et 2022 :

30 septembre 2023	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FNB Horizons Compte maximiseur d'espèces	1 011 601	3 002	–

30 septembre 2022	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FNB Horizons Compte maximiseur d'espèces	2 555 640	2 098	0,1 %
FNB d'épargne à intérêt élevé Purpose	2 001 200	2 719	0,1 %
Pershing Square Holdings Ltd.	173 429	7 972	–

États de la situation financière

Aux 30 septembre	2023	2022
Actif		
Trésorerie	29 952 \$	19 811 \$
Comptes sur marge (note 11)	3 205	5 611
Souscriptions à recevoir	–	250
Dividendes à recevoir	1 733	2 170
Placements (note 5)	1 196 931	1 371 706
Placements – cédés en garantie (notes 5 et 11)	242 850	471 889
	<u>1 474 671</u>	<u>1 871 437</u>
Passif		
Emprunts (note 11)	174 148	336 000
Frais de gestion à payer	1 641	2 060
Charges à payer	1 406	1 784
Rachats à payer	5 226	315
	<u>182 421</u>	<u>340 159</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>1 292 250 \$</u>	<u>1 531 278 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	774 735	1 023 056
Série F	517 515	508 222
	<u>1 292 250 \$</u>	<u>1 531 278 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	95 224	135 881
Série F	56 501	60 599
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	8,14 \$	7,53 \$
Série F	9,16 \$	8,39 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre	2023	2022
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements		
Dividendes	42 897 \$	46 860 \$
Intérêts à distribuer	335	–
Profit (perte) net réalisé sur les placements	67 580	(11 849)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	73 427	(186 253)
	<u>184 239</u>	<u>(151 242)</u>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	3 365	(14 665)
Total des revenus (de la perte)	<u>187 604</u>	<u>(165 907)</u>
Charges		
Coûts des rapports aux porteurs de parts	146 501	148 915
Honoraires d'audit	26 223	22 461
Frais de gestion (note 8)	22 506	32 268
Charges d'intérêts et frais bancaires (note 11)	14 277	7 238
Retenues d'impôt	5 410	6 004
Droits de garde	3 091	2 996
Frais du comité d'examen indépendant	2 294	2 471
Frais juridiques	261	13 114
Coûts de transactions	172	222
Primes de rendement (note 8)	–	6 776
Total des charges d'exploitation	<u>220 735</u>	<u>242 465</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire	<u>(170 241)</u>	<u>(179 787)</u>
Charges d'exploitation nettes	<u>50 494</u>	<u>62 678</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>137 110 \$</u>	<u>(228 585) \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	89 583 \$	(129 914) \$
Série F	47 527 \$	(98 671) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	0,78 \$	(0,73) \$
Série F	0,81 \$	(2,98) \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice		
Série A	1 023 056 \$	1 900 821 \$
Série F	508 222	74 049
	<u>1 531 278</u>	<u>1 974 870</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	89 583	(129 914)
Série F	47 527	(98 671)
	<u>137 110</u>	<u>(228 585)</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	8 106	-
Série F	-	539 571
	<u>8 106</u>	<u>539 571</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(346 010)	(747 851)
Série F	(38 234)	(6 727)
	<u>(384 244)</u>	<u>(754 578)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>(376 138)</u>	<u>(215 007)</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		
Série A	774 735	1 023 056
Série F	517 515	508 222
	<u>1 292 250 \$</u>	<u>1 531 278 \$</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	137 110 \$	(228 585) \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit) perte net réalisé sur les placements	(67 580)	11 849
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(73 427)	186 253
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	(97)	58
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	437	2 507
Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer	(797)	(479)
Achat de placements	(30 174)	(34 215)
Produit de la vente de placements	574 995	285 880
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	540 467	223 268
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation (diminution) des emprunts	(161 852)	1 735
Variation du compte sur marge	2 406	(5 611)
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	250	535 822
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(371 227)	(750 827)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(530 423)	(218 881)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	10 044	4 387
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	97	(58)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	19 811	15 482
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	29 952	19 811
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Encaisse	29 952 \$	19 811 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	335 \$	– \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	37 924 \$	43 363 \$
Activités de financement		
Intérêts payés	(14 533) \$	(6 404) \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2023

Nombre d'actions	Titres	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS				
Canada				
380	BCE Inc.	23 300 \$	19 703 \$	
250	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	28 785	36 773	
431	Fortis Inc.	23 214	22 235	
160	Metro Inc.	9 510	11 286	
300	Banque Royale du Canada	25 725	35 610	
		110 534	125 607	9,7 %
Danemark				
250	Coloplast A/S	47 284	35 985	2,8 %
France				
250	Sanofi	33 901	36 432	2,8 %
Suisse				
200	Nestlé S.A.	29 910	30 787	
280	Novartis AG	35 230	39 001	
70	Roche Holding AG	31 668	26 014	
		96 808	95 802	7,4 %
Royaume-Uni				
1 050	Bunzl plc	29 737	50 914	
1 260	Compass Group PLC	28 017	41 762	
800	Diageo plc	36 180	40 224	
3 600	Legal & General Group PLC	16 767	13 274	
1 500	SSE PLC	35 870	40 022	
		146 571	186 196	14,4 %
États-Unis				
130	Alphabet Inc., cat. A	10 705	23 106	
220	Alphabet Inc., cat. C	19 708	39 399	
340	Amazon.com, Inc.	60 490	58 705	
150	American Tower Corporation	49 899	33 505	
160	Berkshire Hathaway Inc., cat. B	41 929	76 127	
220	Cincinnati Financial Corporation	19 337	30 566	
300	Colgate-Palmolive Company	30 743	28 976	
380	Consolidated Edison, Inc.	41 476	44 145	
85	Costco Wholesale Corporation	36 990	65 225	
800	Hormel Foods Corporation	52 994	41 323	
217	Johnson & Johnson	43 985	45 906	
300	JPMorgan Chase & Co.	11 806	59 092	
184	Kenvue Inc.	6 021	5 018	
150	Kimberly-Clark Corporation	29 699	24 622	
150	McDonald's Corporation	39 229	53 673	
140	Microsoft Corporation	33 408	60 041	
140	Target Corporation	25 018	21 025	
110	The Clorox Company	30 528	19 581	
600	The Coca-Cola Company	39 823	45 621	
280	The Procter & Gamble Company	46 684	55 472	
210	The Walt Disney Company	30 563	23 118	
150	Visa Inc., cat. A	39 398	46 862	
270	Walmart Inc.	47 460	58 651	
		787 893	959 759	74,3 %
	Total du portefeuille de placements	1 222 991	1 439 781	111,4 %
	Coûts de transactions	(231)	—	—
		1 222 760 \$	1 439 781	111,4 %
	Passifs, moins les autres actifs		(147 531)	(11,4) %
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		1 292 250 \$	100,0 %

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Au 30 septembre 2023, le montant emprunté s'élevait à 174 148 \$ (30 septembre 2022 : 336 000 \$). Le Fonds a effectué un emprunt maximal de 428 631 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023 (30 septembre 2022 : 465 470 \$).

b) GESTION DES RISQUES

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2023, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 143 978 \$ (30 septembre 2022 : 184 360 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur aux 30 septembre 2023 et 2022 :

Par répartition géographique	30 septembre 2023	30 septembre 2022
États-Unis	74,3 %	78,3 %
Royaume-Uni	14,4 %	17,9 %
Canada	9,7 %	8,8 %
Suisse	7,4 %	6,0 %
France	2,8 %	1,7 %
Danemark	2,8 %	3,2 %
Autres actifs (passifs) nets	(0,4) %	(0,1) %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(11,0) %	(20,3) %
Allemagne	–	2,8 %
Espagne	–	1,7 %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Biens de consommation de base	34,5 %	30,4 %
Finance	20,2 %	17,6 %
Soins de santé	14,1 %	15,3 %
Consommation discrétionnaire	12,0 %	15,5 %
Services de communication	8,4 %	10,4 %
Services aux collectivités	8,2 %	10,8 %
Industrie	6,8 %	6,3 %
Technologies de l'information	4,6 %	11,2 %
Immobilier	2,6 %	2,9 %
Autres actifs (passifs) nets	(0,4) %	(0,1) %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(11,0) %	(20,3) %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante aux 30 septembre 2023 et 2022, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

30 septembre 2023	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Livre sterling	5 883	186 196	192 079	588	18 620	19 208
Couronne danoise	–	35 985	35 985	–	3 599	3 599
Euro	1	36 431	36 432	–	3 643	3 643
Franc suisse	–	95 802	95 802	–	9 580	9 580
Dollar américain	(110 529)	959 759	849 230	(11 053)	95 976	84 923
Total	(104 645)	1 314 173	1 209 528	(10 465)	131 418	120 953
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(8,1) %	101,7 %	93,6 %	(0,8) %	10,2 %	9,4 %

30 septembre 2022	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Livre sterling	6 882	273 996	280 878	688	27 400	28 088
Couronne danoise	–	49 440	49 440	–	4 944	4 944
Euro	3 298	95 144	98 442	330	9 514	9 844
Couronne norvégienne	680	–	680	68	–	68
Franc suisse	1	91 286	91 287	–	9 129	9 129
Dollar américain	(144 150)	1 198 922	1 054 772	(14 415)	119 892	105 477
Total	(133 289)	1 708 788	1 575 499	(13 329)	170 879	157 550
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(8,7) %	111,6 %	102,9 %	(0,9) %	11,2 %	10,3 %

Risque de taux d'intérêt

Au 30 septembre 2023, le Fonds avait une exposition directe importante au risque de taux d'intérêt en raison de son recours à l'emprunt. Le montant emprunté s'élevait à 174 148 \$ au 30 septembre 2023 et était remboursable à vue (30 septembre 2022 : 336 000 \$). Si les taux d'intérêt avaient doublé au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, la charge d'intérêts aurait été plus élevée et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période aurait été inférieur de 14 277 \$ (30 septembre 2022 : 7 229 \$).

Risque de crédit

Aux 30 septembre 2023 et 2022, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de crédit.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

Le risque de liquidité découle principalement des emprunts du Fonds. Les emprunts sont remboursables à vue et partiellement couverts par des garanties auprès des courtiers qui les ont consentis.

Risque d'effet de levier

Au 30 septembre 2023, le montant emprunté s'élevait à 174 148 \$ (30 septembre 2022 : 336 000 \$). Le pourcentage d'emprunt (montant emprunté divisé par l'actif total moins les passifs) au 30 septembre 2023 s'établissait à 11,9 % (30 septembre 2022 : 17,9 %). La charge d'intérêts pour l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'est élevée à 14 277 \$ (30 septembre 2022 : 7 229 \$).

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs aux 30 septembre 2023 et 2022 :

30 septembre 2023	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	1 439 781	–	–	1 439 781
Total	1 439 781	–	–	1 439 781

30 septembre 2022	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	1 843 595	–	–	1 843 595
Total	1 843 595	–	–	1 843 595

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Aux 30 septembre 2023 et 2022, le Fonds ne détenait aucun placement dans des entités structurées.

États de la situation financière

Aux 30 septembre	2023	2022
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	522 356 \$	755 059 \$
Souscriptions à recevoir	500	–
Montant à recevoir pour les placements vendus	–	70 811
Intérêts à recevoir	2	–
Placements (note 5)	2 485 005	840 675
	<u>3 007 863</u>	<u>1 666 545</u>
Passif		
Frais de gestion à payer	4 125	2 238
Charges à payer	1 421	705
Montants à payer pour des placements achetés	–	141 936
	<u>5 546</u>	<u>144 879</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>3 002 317 \$</u>	<u>1 521 666 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	2 107 170	1 284 764
Série F	895 147	236 902
	<u>3 002 317 \$</u>	<u>1 521 666 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	185 569	129 982
Série F	76 941	23 602
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	11,36 \$	9,88 \$
Série F	11,63 \$	10,04 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre	2023	2022
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements		
Dividendes	3 605 \$	597 \$
Intérêts à distribuer	12 767	1 581
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	309 593	34 521
	<u>325 965</u>	<u>36 699</u>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	432	(433)
Total des revenus (de la perte)	<u>326 397</u>	<u>36 266</u>
Charges		
Coûts des rapports aux porteurs de parts	129 747	110 054
Prime de rendement (note 8)	47 909	267
Frais de gestion (note 8)	37 723	17 270
Honoraires d'audit	27 030	24 490
Frais du comité d'examen indépendant	2 369	2 551
Coûts de transactions	2 127	531
Droits de garde	1 478	3 018
Retenues d'impôt	535	89
Frais juridiques	270	13 855
Frais bancaires	6	2
Total des charges d'exploitation	<u>249 194</u>	<u>172 127</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire	(148 598)	(148 378)
Charges d'exploitation nettes	<u>100 596</u>	<u>23 749</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>225 801 \$</u>	<u>12 517 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	195 691 \$	11 988 \$
Série F	30 110 \$	529 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	1,26 \$	0,15 \$
Série F	0,73 \$	0,03 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice		
Série A	1 284 764 \$	419 889 \$
Série F	236 902	150 725
	<u>1 521 666</u>	<u>570 614</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	195 691	11 988
Série F	30 110	529
	<u>225 801</u>	<u>12 517</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	734 187	852 887
Série F	768 089	85 648
	<u>1 502 276</u>	<u>938 535</u>
Rachat de parts rachetables		
Série A	(107 472)	-
Série F	(139 954)	-
	<u>(247 426)</u>	<u>-</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>1 254 850</u>	<u>938 535</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		
Série A	2 107 170	1 284 764
Série F	895 147	236 902
	<u>3 002 317 \$</u>	<u>1 521 666 \$</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

États des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	225 801 \$	12 517 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(309 593)	(34 521)
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	171	(171)
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(2)	–
Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer	2 603	2 226
Achat de placements	(1 476 674)	(545 787)
Produit de la vente de placements	70 812	(70 811)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(1 486 882)	(636 547)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	1 501 776	964 981
Montant versé au rachat de parts rachetables (note 3)	(247 426)	–
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	1 254 350	964 981
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(232 532)	328 434
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	(171)	171
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	755 059	426 454
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	522 356	755 059
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Encaisse	123 364 \$	755 059 \$
Placements à court terme	398 992	–
	522 356 \$	755 059 \$
Activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	12 765 \$	– \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	3 070 \$	– \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2023

Nombre d'actions Titres		Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS				
Australie				
234 235	Clarity Pharmaceuticals Limited	161 282 \$	239 329 \$	
57 176	Telix Pharmaceuticals Limited	279 465	569 214	
		440 747	808 543	26,9 %
Canada				
2 830	FNB Horizons Compte maximiseur d'espèces	299 315	308 329	10,3 %
Îles Caïmans				
600	BeiGene, Ltd., CAAE	171 710	146 585	4,9 %
États-Unis				
500	Amgen Inc.	148 900	182 522	
2 000	Arvinas, Inc.	78 002	53 352	
3 500	Bridgebio Pharma, Inc.	46 490	125 360	
150	Danaher Corporation	47 712	50 547	
1 700	Fate Therapeutics, Inc.	59 928	4 895	
900	Guardant Health, Inc.	56 320	36 233	
2 500	IGM Biosciences, Inc.	47 963	28 353	
15 000	Iovance Biotherapeutics, Inc.	141 094	92 701	
2 000	Lantheus Holdings Inc.	154 517	188 742	
20 000	POINT Biopharma Global Inc.	171 152	181 191	
4 500	RadNet, Inc.	132 645	172 300	
2 500	Relay Therapeutics, Inc.	66 381	28 557	
2 000	Schrodinger, Inc.	84 596	76 795	
		1 235 700	1 221 548	40,7 %
	Total du portefeuille de placements	2 147 472	2 485 005	82,8 %
	Coûts de transactions	(3 416)	-	-
		2 144 056 \$	2 485 005	82,8 %
	Autres actifs, moins les passifs		517 312	17,2 %
	AUTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		3 002 317 \$	100,0 %

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Aux 30 septembre 2023 et 2022, le Fonds n'avait effectué aucun emprunt.

b) GESTION DES RISQUES

Veuillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2023, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 248 501 \$ (30 septembre 2022 : 84 068 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur aux 30 septembre 2023 et 2022 :

Par région	30 septembre 2023	30 septembre 2022
États-Unis	40,7 %	37,3 %
Australie	26,9 %	17,9 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17,4 %	49,6 %
Canada	10,3 %	–
Îles Caïmans	4,9 %	–
Autres actifs (passifs) nets	(0,2) %	(4,8) %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Biotechnologie	45,3 %	38,6 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17,4 %	49,6 %
Fonds négociés en bourse	10,3 %	–
Produits pharmaceutiques	9,7 %	2,2 %
Soins de santé	6,9 %	8,1 %
Fournitures médicales	6,3 %	3,8 %
Technologies relatives aux soins de santé	2,6 %	2,5 %
Outils et services liés aux sciences de la vie	1,7 %	–
Autres actifs (passifs) nets	(0,2) %	(4,8) %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante aux 30 septembre 2023 et 2022, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
30 septembre 2023						
Dollar australien	–	808 543	808 543	–	80 854	80 854
Dollar américain	1 463	1 368 133	1 369 596	146	136 813	136 959
Total	1 463	2 176 676	2 178 139	146	217 667	217 813
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	72,5 %	72,5 %	–	7,2 %	7,2 %

30 septembre 2022	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	–	272 888	272 888	–	27 289	27 289
Dollar américain	1	567 787	567 788	–	56 779	56 779
Total	1	840 675	840 676	–	84 068	84 068
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,1 %	55,2 %	55,3 %	–	5,5 %	5,5 %

Risque de taux d'intérêt

Aux 30 septembre 2023 et 2022, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Aux 30 septembre 2023 et 2022, le Fonds était exposé au risque de crédit, car il détenait de la trésorerie. La trésorerie du Fonds est tenue dans une institution financière ayant une notation de A de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit est minime.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

Risque d'effet de levier

Aux 30 septembre 2023 et 2022, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque d'effet de levier étant donné qu'il n'avait fait aucun emprunt.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs aux 30 septembre 2023 et 2022.

30 septembre 2023	Actif (passif)			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions – Positions acheteur	2 485 005	–	–	2 485 005
Total	2 485 005	–	–	2 485 005

30 septembre 2022	Actif (passif)			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions – Positions acheteur	840 675	–	–	840 675
Total	840 675	–	–	840 675

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Le tableau ci-dessous présente un résumé des placements du Fonds dans des FNB au 30 septembre 2023. Au 30 septembre 2022, le Fonds ne détenait aucun placement dans des entités structurées.

30 septembre 2023	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FNB Horizons Compte maximiseur d'espèces	308 329	3 002	–

État de la situation financière

Au 30 septembre	2023
Actif	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	854 127 \$
Placements (note 5)	1 606 420
	<u>2 460 547</u>
Passif	
Frais de gestion à payer	2 656
Charges à payer	1 119
	<u>3 775</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>2 456 772 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série	
Série A	1 105 357
Série F	1 351 415
	<u>2 456 772 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)	
Série A	108 549
Série F	132 050
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	
Série A	10,18 \$
Série F	10,23 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

État du résultat global

Pour la période close le 30 septembre	2023*
Revenu	
Profit (perte) net sur les placements	
Dividendes	2 281 \$
Intérêts à distribuer	3 816
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	51 004
	<u>57 101</u>
Autres revenus	
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	727
Total des revenus (de la perte)	<u>57 828</u>
Charges	
Coûts des rapports aux porteurs de parts	29 770
Honoraires d'audit	24 408
Frais de gestion (note 8)	7 700
Prime de rendement (note 8)	6 985
Droits de garde	3 966
Coûts de transactions	1 503
Frais du comité d'examen indépendant	604
Retenues d'impôt	385
Total des charges d'exploitation	<u>75 321</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire	(55 555)
Charges d'exploitation nettes	<u>19 766</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>38 062 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série	
Série A	10 537 \$
Série F	27 525 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetable, par part	
Série A	0,17 \$
Série F	0,38 \$

* Du 28 avril 2023 (date d'entrée en activité) au 30 septembre 2023

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour la période close le 30 septembre	2023*
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	
Série A	- \$
Série F	-
	<u>-</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
Série A	10 537
Série F	27 525
	<u>38 062</u>
Transactions sur parts rachetables	
Produit de l'émission de parts rachetables	
Série A	1 106 831
Série F	1 323 890
	<u>2 430 721</u>
Rachats de parts rachetables	
Série A	(12 011)
Série F	-
	<u>(12 011)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>2 418 710</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	
Série A	1 105 357
Série F	1 351 415
	<u>2 456 772 \$</u>

* Du 28 avril 2023 (date d'entrée en activité) au 30 septembre 2023

Tableau des flux de trésorerie

Pour la période close le 30 septembre	2023*
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	38 062 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :	
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(51 004)
Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer	3 775
Achat de placements	(1 555 416)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(1 564 583)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	2 430 721
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(12 011)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	2 418 710
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	854 127
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	854 127
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :	
Encaisse	455 135 \$
Placements à court terme	398 992
	854 127 \$
Activités d'exploitation	
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	3 430 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	1 896 \$

* Du 28 avril 2023 (date d'entrée en activité) au 30 septembre 2023

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2023

Nombre d'actions	Titres	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS				
Australie				
50 000	Silex Systems Limited	157 976 \$	152 826 \$	6,2 %
Canada				
3 250	Corporation Cameco	142 184	175 142	
7 000	Sprott Physical Uranium Trust	128 652	162 260	
		270 836	337 402	13,7 %
Îles Caïmans				
4 000	Ares Acquisition Corporation	55 779	58 459	2,4 %
France				
2 000	Assystem	131 487	114 019	4,6 %
Royaume-Uni				
62 265	ITM Power PLC	86 291	77 823	
1 500	Johnson Matthey PLC	44 586	40 469	
		130 877	118 292	4,8 %
États-Unis				
6 000	Bloom Energy Corporation	126 272	108 062	
1 500	BWX Technologies, Inc.	139 685	152 762	
2 500	Centrus Energy Corp.	122 849	192 736	
1 000	Constellation Energy Corporation	126 882	148 158	
15 000	NuScale Power Corporation	139 339	99 831	
12 000	Plug Power, Inc.	154 937	123 873	
		809 964	825 422	33,7 %
	Total du portefeuille de placements	1 556 919	1 606 420	65,4 %
	Coûts de transactions	(1 503)	–	–
		1 555 416 \$	1 606 420	65,4 %
	Autres actifs, moins les passifs		850 352	34,6 %
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		2 456 772 \$	100,0 %

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le Fonds peut emprunter sur marge pour effectuer des placements. Dans ce cas, il doit céder des titres en garantie de l'emprunt. La valeur de ces titres ne réduit pas le montant de l'emprunt, mais elle est présentée séparément aux états de la situation financière à titre de placements cédés en garantie. Le courtier détenant les titres servant de garantie peut les vendre ou les céder en garantie à nouveau pour rembourser l'emprunt. Toutefois, le Fonds n'a pas le droit de compenser le montant. Le Fonds n'a effectué aucun emprunt au cours de la période close le 30 septembre 2023.

b) GESTION DES RISQUES

Veuillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 30 septembre 2023, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 160 642 \$. Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur au 30 septembre 2023 :

Par région	30 septembre 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34,8 %
États-Unis	33,7 %
Canada	13,7 %
Australie	6,2 %
Royaume-Uni	4,8 %
France	4,6 %
Îles Caïmans	2,4 %
Autres actifs (passifs) nets	(0,2) %
Total	100,0 %

Par secteur	30 septembre 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34,8 %
Industrie	34,1 %
Énergie	15,0 %
Technologies de l'information	6,2 %
Services aux collectivités	6,0 %
Finance	2,4 %
Matériaux	1,7 %
Autres actifs (passifs) nets	(0,2) %
Total	100,0 %

Risque de change

Le tableau suivant présente les monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé de façon importante au 30 septembre 2023, en dollars canadiens. Il indique également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

30 septembre 2023	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar australien	–	152 826	152 826	–	15 283	15 283
Livre sterling	162	118 292	118 454	16	11 829	11 845
Euro	1	114 019	114 020	–	11 402	11 402
Dollar américain	527	883 881	884 408	53	88 388	88 441
Total	690	1 269 018	1 269 708	69	126 902	126 971
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	51,7 %	51,7 %	–	5,2 %	5,2 %

Risque de taux d'intérêt

Au 30 septembre 2023, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Au 30 septembre 2023, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de crédit.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille composé d'actions très liquides. Les parts rachetables sont rachetées à vue au gré du porteur. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture.

Risque d'effet de levier

Au 30 septembre 2023, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque d'effet de levier étant donné qu'il n'avait fait aucun emprunt.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 septembre 2023 :

30 septembre 2023	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	1 606 420	–	–	1 606 420
Total	1 606 420	–	–	1 606 420

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Au 30 septembre 2023, le Fonds ne détenait aucun placement dans des entités structurées.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds alternatif 15 sur 15 Portland, le Fonds alternatif mondial Portland, le Fonds alternatif des sciences de la vie Portland et le Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland (individuellement, le « Fonds » et collectivement, les « Fonds ») sont des fonds communs de placement alternatif à capital variable constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis par une convention de fiducie cadre modifiée et mise à jour de temps à autre. Les Fonds offrent des parts au public aux termes d'un prospectus simplifié daté du 5 avril 2023, dans sa version modifiée à l'occasion (le « prospectus »). Les dates de constitution des Fonds et de début des activités de chaque série des Fonds sont les suivantes :

Nom du Fonds	Date de constitution du Fonds	Début des activités	
		Série A	Série F
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	27 avril 2007	29 mai 2014	29 mai 2014
Fonds alternatif mondial Portland	25 juin 2007	17 décembre 2013	17 décembre 2013
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	4 mars 2021	14 avril 2021	14 avril 2021
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	23 février 2023	28 avril 2023	28 avril 2023

Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire de fonds d'investissement, le gestionnaire de portefeuille et le fiduciaire des Fonds. L'adresse du siège social des Fonds est le 1375 Kerns Road, bureau 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7. Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 12 décembre 2023. Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts d'un nombre illimité de séries.

Chaque Fonds est réputé être un « fonds de placement alternatif » en vertu du Règlement 81-102. Par conséquent, il est autorisé à utiliser des stratégies qui sont généralement interdites aux fonds d'investissement traditionnels. Il peut en effet investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans les titres d'un seul émetteur (plutôt que 10 % pour les fonds traditionnels), investir jusqu'à 100 % ou plus de sa valeur liquidative dans des produits de base, directement ou au moyen de dérivés visés, emprunter de la trésorerie jusqu'à 50 % de sa valeur liquidative à des fins de placement et vendre à découvert des titres à hauteur de 50 % de sa valeur liquidative (la somme de la trésorerie empruntée et des ventes à découvert étant limitée à 50 % de sa valeur liquidative), avec une exposition totale allant jusqu'à 300 % de sa valeur liquidative. Le tableau qui suit présente les objectifs de placement de chacun des Fonds.

Nom du Fonds	Objectif de placement
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	Réaliser un rendement total à long terme positif principalement par des placements en actions et en titres assimilables à des titres de créance. Le processus de sélection des titres repose sur 15 principes et critères qui, selon le gestionnaire, permettent de créer de la richesse.
Fonds alternatif mondial Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenus et de gains en capital, en investissant principalement à l'échelle mondiale dans des actions et des titres assimilables à des titres de créance.
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs en investissant principalement dans un portefeuille de titres axés sur des sociétés qui exercent leurs activités dans le secteur des soins de santé.
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs en investissant principalement dans un portefeuille de titres de sociétés qui exercent leurs activités dans des secteurs qui favorisent la transition vers des sources d'énergie durables (énergie nucléaire comprise), au détriment des sources d'énergie traditionnelles (principalement les énergies fossiles).

Les états de la situation financière des Fonds sont aux 30 septembre 2023 et 2022. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie des Fonds portent sur les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022, selon le cas, sauf lorsqu'un Fonds a commencé ses activités au cours d'un de ces deux exercices, auquel cas les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie portent sur la période allant du début des activités indiqué au tableau ci-dessus à la date de clôture de l'exercice en question.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers des Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

a) Classement

Les Fonds classent leurs actifs financiers selon le modèle économique qu'ils ont adopté pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Chaque Fonds peut être divisé en sous-portefeuilles qui adoptent des modèles économiques différents. Lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates établies, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le montant du capital impayé, l'actif financier est classé au coût amorti.

Les Fonds classent leurs placements en actions, en titres à revenu fixe et en dérivés comme des actifs ou des passifs financiers à la JVRN. L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ne satisfait pas aux critères de classement dans les capitaux propres et

est donc présentée en tant que passif à l'état de la situation financière. Les Fonds ont décidé de classer leurs obligations au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables en tant que passifs financiers à la JVRN.

Tous les actifs et les passifs restants des Fonds sont classés au coût amorti et sont inscrits au montant à payer, après actualisation pour traduire la valeur temps de l'argent, s'il y a lieu.

Les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont semblables aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables devrait correspondre, dans tous les aspects significatifs, à la valeur liquidative par part utilisée dans le traitement des opérations avec les porteurs de parts, à l'exception des différences entre la date de fin de mois à laquelle la valeur liquidative est calculée et la date des états financiers. La note 12 présente une comparaison entre la valeur liquidative par part et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part.

Les Fonds peuvent opérer compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds peuvent conclure, dans le cadre normal de leurs activités, diverses conventions cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite, certains événements de défaillance ou la résiliation des contrats.

b) Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, soit la date à laquelle les Fonds s'engagent à acheter ou à vendre le placement. Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transactions engagés pour l'obtention d'actifs financiers à la JVRN sont passés en charges aux états du résultat global à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant de variations de la juste valeur de la catégorie « à la JVRN » sont présentés à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs financiers au coût amorti sont par la suite évalués au coût amorti diminué de toute perte de valeur. Les coûts de transactions engagés sur les actifs ou les passifs financiers au coût amorti sont amortis sur la durée de vie de l'actif ou du passif.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie arrivent à échéance ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Lors de la cession, la différence entre le montant reçu et le coût moyen de l'acquisition de l'actif financier (pour les actifs financiers à la JVRN) ou le coût amorti (pour les actifs financiers au coût amorti) figure au poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements » des états du résultat global.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours de marché pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. S'il n'y a eu aucune négociation, le prix médian (moyenne du prix d'achat et du prix de vente) à la fermeture des bureaux à la date de clôture est utilisé pour évaluer approximativement la juste valeur. Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

La juste valeur des obligations est basée sur le cours acheteur de clôture fourni par des services d'établissement de cours de valeurs mobilières indépendants.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou les droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Une entité structurée présente souvent certaines ou l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- a) des activités bien circonscrites;
- b) un objectif précis et bien défini, par exemple fournir des possibilités de placement à des investisseurs en leur transférant les risques et avantages associés aux actifs de l'entité structurée;
- c) des capitaux propres insuffisants pour permettre à l'entité structurée de financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné; et
- d) un financement par émission, auprès d'investisseurs, de multiples instruments liés entre eux par contrat et créant des concentrations de risque de crédit ou d'autres risques.

Les Fonds considèrent tous leurs placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les parts de FNB sont achetées ou vendues sur le marché boursier sur lequel elles sont négociées et sont évaluées au dernier cours de marché selon les modalités figurant à la section « Évaluation de la juste valeur » ci-dessus.

La variation de la juste valeur de chaque FNB est inscrite au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente » des états du résultat global.

Comptabilisation des produits

Les « intérêts à distribuer » figurant dans les états du résultat global représentent le taux d'intérêt stipulé gagné par les Fonds sur les titres à revenu fixe comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, s'il y a lieu. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Les intérêts à recevoir sont présentés séparément dans les états de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt déclarés des instruments de créance. Les dividendes sur les placements en actions sont comptabilisés à titre de revenu à la date ex-dividende.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats des Fonds sont libellés dans la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, qui est le dollar canadien. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les profits et pertes de change se rapportant aux actifs et aux passifs au coût amorti sont comptabilisés en résultat net et sont inscrits au poste « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs » dans les états du résultat global. Les profits et les pertes de change réalisés liés à des placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements » dans les états du résultat global.

Les profits (pertes) de change latents sur les placements sont inclus dans la « variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » dans les états du résultat global.

Le « profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » découle de la vente de devises, de profits ou de pertes de change réalisés entre la date de transaction et la date de règlement de la transaction, et de la différence entre le montant comptabilisé au titre des dividendes, des intérêts et des retenues d'impôts étrangers et l'équivalent en dollars canadiens des montants réellement reçus ou payés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les Fonds considèrent comme des équivalents de trésorerie les placements hautement liquides, avec une échéance initiale de trois mois ou moins, qui peuvent facilement être convertis en un montant en trésorerie connu et qui sont soumis à un faible risque de variation de leur valeur. La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières. Lorsque la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont en position nette de découvert bancaire, ils sont présentés dans le passif courant, aux états de la situation financière.

Coût des placements

Le coût des placements comprend le coût de chaque titre et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Le coût de chaque placement est déterminé selon la méthode du coût moyen en divisant le coût total de ces placements par le nombre d'actions achetées. Dans l'inventaire du portefeuille, les coûts de transactions ont été entièrement déduits du total du coût de chaque titre.

Parts rachetables

Les Fonds émettent diverses séries de parts rachetables au gré du porteur qui ne confèrent pas des droits identiques. Par conséquent, ces parts sont classées comme des passifs financiers. Le rachat des parts rachetables par les Fonds peut être demandé à toute date de rachat pour une contrepartie en trésorerie correspondant à une part proportionnelle de la valeur liquidative des Fonds attribuable à la série de parts. Les parts peuvent être rachetées tous les jours.

Les parts rachetables sont émises et rachetées au gré du porteur à des prix fondés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment de l'émission ou du rachat. La valeur liquidative par part est obtenue en divisant la valeur liquidative de chaque série de parts rachetables par le nombre total de parts rachetables en circulation de chacune des séries en question.

Charges

Les charges des Fonds, qui comprennent les frais de gestion, les primes de rendement et les autres charges d'exploitation, sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les intérêts issus de prêts sur marge sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les coûts de transactions liés aux opérations de placement pour les actifs et les passifs financiers à la JVRN, notamment les commissions de courtage, ont été passés en charges dans les états du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » présenté dans les états du résultat global, indique l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série, divisée par le nombre moyen quotidien de parts en circulation de cette série au cours de la période.

Distributions aux porteurs de parts

Les distributions seront versées aux porteurs de parts seulement au moment et au montant déterminés par le gestionnaire. Les Fonds sont tenus de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de sorte à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds à la valeur liquidative par part, à moins que l'investisseur demande par écrit au gestionnaire que la distribution soit versée en trésorerie.

Attribution des revenus et des charges et des profits et pertes réalisés et latents

Les frais de gestion et les autres coûts directement attribuables à une série sont imputés à cette série. En général, les charges d'exploitation, les revenus, ainsi que les profits et les pertes réalisés et latents communs à chacun des Fonds sont imputés proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative relative.

Garantie

La garantie en trésorerie fournie par les Fonds est inscrite dans les états de la situation financière à titre de « comptes sur marge » et non pas à titre de trésorerie et équivalents de trésorerie.

La garantie autre qu'en trésorerie est présentée dans les états de la situation financière séparément des autres actifs et passifs, à titre de « placements cédés en garantie » si la partie à laquelle la garantie est destinée a le droit, aux termes d'un contrat ou selon la coutume, de vendre ou de recéder la garantie.

Ventilation des éléments hors trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie

Les Fonds comptabilisent uniquement l'incidence nette sur les flux de trésorerie, et les échanges hors trésorerie entre les séries d'un Fonds qui ont eu lieu au cours de la période ne sont pas présentés aux postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Sommes versées au rachat de parts rachetables ». Les échanges hors trésorerie présentés ci-dessous sont exclus des activités d'exploitation ou de financement des tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022.

	30 septembre 2023 (\$)	30 septembre 2022 (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	337 302	117 555
Fonds alternatif mondial Portland	8 106	3 499
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	-	-
Fonds alternatif de solutions de recharge aux combustibles fossiles Portland	-	-

Modifications comptables futures

Aucune nouvelle norme comptable entrée en vigueur après le 1^{er} janvier 2023 n'a eu d'incidence sur les méthodes comptables utilisées par les Fonds.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables ainsi que pour établir des estimations et formuler des hypothèses de façon prospective. Les paragraphes qui suivent présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds pour la préparation des présents états financiers.

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

La juste valeur des titres non cotés sur un marché actif peut être déterminée par les Fonds à l'aide de sources de prix fiables (des agences d'évaluation, par exemple) ou de prix indicatifs. Ces valeurs peuvent être indicatives, et ne sont ni exécutoires ni contraignantes. Les Fonds exercent leur jugement et évaluent la quantité et la qualité des sources de prix utilisées. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les Fonds peuvent évaluer leurs positions selon leurs propres modèles, qui sont habituellement basés sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans l'industrie. Ces modèles font appel à des données observables, dans la mesure du possible. Cependant, des éléments comme le risque de crédit (de l'entité et de la contrepartie), les volatilités et les corrélations nécessitent que le gestionnaire fasse des estimations. Les changements des hypothèses utilisées pour ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers. Pour déterminer ce qui constitue une donnée « observable », les Fonds doivent exercer un jugement important. Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché aisément disponibles, régulièrement publiées ou mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes qui participent activement au marché concerné.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Compensation des actifs et des passifs financiers

Les Fonds peuvent avoir conclu un accord de compensation ou des ententes similaires avec la contrepartie pour l'emprunt et l'exécution de contrats de change à terme. En cas de défaut ou de faillite, les Fonds peuvent donc compenser les actifs détenus auprès de la contrepartie contre les dettes qu'ils lui doivent. Les contrats établis aux termes de ces ententes qui sont réglés à la même date ont été compensés et présentés comme un montant net dans les états de la situation financière des Fonds et dans le tableau ci-dessous, lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire et une intention de régler les contrats sur la base d'un montant net. Aucune garantie n'est associée à ces ententes.

b) Gestion des risques

Les activités de placement des Fonds les exposent à divers risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les objectifs de gestion des risques des Fonds consistent à s'assurer que les résultats des activités comportant des éléments de risque sont conformes aux objectifs de placement et à la tolérance au risque des Fonds décrits dans le prospectus. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Pour une analyse des risques associés à chaque Fonds, veuillez consulter les « notes annexes propres au Fonds ».

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'instruments financiers fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les instruments financiers détenus par les Fonds sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes à l'égard des cours futurs des instruments.

Risque d'effet de levier

Lorsqu'un Fonds investit dans des instruments dérivés, emprunte de la trésorerie à des fins de placement ou vend à découvert des actions, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs du portefeuille, cela peut engendrer un effet de levier. Cet effet de levier se produit lorsqu'un Fonds emprunte de la trésorerie pour investir ou lorsque son exposition notionnelle à des actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. Cette stratégie est susceptible d'accroître tant les profits que les pertes. Par conséquent, toute évolution défavorable de la valeur des placements du Fonds ou de l'actif sous-jacent, des taux ou de l'indice de référence des placements en question peut augmenter les pertes bien au-delà de ce qui aurait été observé si le Fonds n'avait pas emprunté de trésorerie pour des placements ou s'il avait directement détenu l'actif sous-jacent. Dans le cas des instruments dérivés, ces pertes pourraient être supérieures au montant investi dans les instruments dérivés eux-mêmes. Un Fonds peut emprunter de la trésorerie à des fins de placement jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur liquidative et son exposition totale à l'effet de levier est plafonnée à 300 % de la valeur liquidative. Le Fonds cède à un courtier des titres en guise de garantie et peut effectuer des emprunts dans les limites définies par ce dernier. Le montant maximal fixé par le courtier dépend de la nature des titres donnés en garantie. Le Fonds paie des intérêts sur les montants empruntés. Les charges d'intérêt sont comptabilisées quotidiennement et payées chaque mois.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif ou un secteur. Les Fonds sont exposés à un risque de concentration accru car ils peuvent investir jusqu'à 20 % de leur valeur liquidative dans les titres d'un seul émetteur.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier varie en raison de fluctuations des taux de change. Les titres détenus par les Fonds peuvent être évalués en monnaie autre que le dollar canadien ou exposés à une monnaie autre que le dollar canadien. Lorsqu'ils sont évalués en dollar canadien, leur valeur peut varier en raison des fluctuations de ces monnaies par rapport au dollar canadien.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt à un taux fixe détenus par les Fonds, comme les obligations et les emprunts. La juste valeur et les flux de trésorerie futurs de tels instruments financiers varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que l'émetteur d'un titre de créance (y compris les actions privilégiées) ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer les intérêts, de rembourser le capital ou de s'acquitter d'une obligation ou d'un engagement qu'il a contracté envers le Fonds.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont effectuées avec des courtiers autorisés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car tous les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que les Fonds éprouvent des difficultés à honorer des engagements liés à leurs passifs financiers. Les Fonds sont exposés quotidiennement à des rachats en trésorerie. Par conséquent, ils investissent la majorité de leurs actifs dans des placements négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. Il n'est pas possible de garantir l'existence, à tout moment, d'un marché actif pour les placements des Fonds, ni de garantir que les prix auxquels sont négociés les titres soient un juste reflet de leur valeur.

Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, chaque Fonds doit investir au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides à la date d'acquisition. De plus, un Fonds peut emprunter de la trésorerie à des fins de placement jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur liquidative et son exposition totale à l'effet de levier est plafonnée à 300 % de la valeur liquidative. Les Fonds ne peuvent investir plus de 20 % de leur actif net à la date d'acquisition dans des titres d'un même émetteur et ne peuvent détenir plus de 10 % des titres avec droit de vote en circulation d'un émetteur à la date d'acquisition.

c) Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs reflétant l'importance des données d'entrée utilisées pour chaque évaluation. La hiérarchie des justes valeurs comprend les trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

La hiérarchie des justes valeurs nécessite l'utilisation de données de marché observables lorsque de telles données sont disponibles. Un instrument financier est classé au niveau le moins élevé de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte pour établir sa juste valeur. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

6. PARTS RACHETABLES

Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de séries de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Des séries supplémentaires pourraient éventuellement être offertes avec des modalités différentes. Chaque part d'une série représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds attribuable à cette série de parts.

Les Fonds cherchent à investir leur capital dans des placements appropriés selon leurs objectifs de placement. Les Fonds conservent suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat de parts et contractent des emprunts à court terme ou cèdent des titres pour accroître leurs liquidités en cas de besoin.

Les parts des Fonds sont offertes en plusieurs séries, présentées ci-après. Les principales différences entre ces séries de parts concernent les frais de gestion payés au gestionnaire, la rémunération des courtiers, les distributions et les charges payées par chaque série. Les parts de chaque Fonds permettent à leurs porteurs de participer à la liquidation des actifs du Fonds en question, sur la base de chaque série. Les parts sont entièrement libérées lors de leur émission et non susceptibles d'appels subséquents, et elles sont rachetables à la valeur liquidative par part de la série dont les parts sont rachetées, à la fermeture des bureaux à la date de la demande de rachat.

Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs.

Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes de rémunération par honoraires auprès de leur courtier, qui a signé avec le gestionnaire une entente relative aux parts de série F, aux investisseurs pour lesquels les Fonds n'engagent pas de coûts de distributions et aux investisseurs particuliers acceptés par le gestionnaire.

Les parts de série O sont offertes à certains investisseurs institutionnels. Les Fonds n'ont pas encore émis de parts de série O.

Le nombre de parts émises et en circulation pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022 était le suivant :

30 septembre 2023	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges aux autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland						
Parts de série A	1 776 964	387 674	–	179 313	1 985 325	1 847 548
Parts de série F	793 934	308 369	–	157 053	945 250	798 916
Fonds alternatif mondial Portland						
Parts de série A	135 881	935	–	41 592	95 224	114 474
Parts de série F	60 599	–	–	4 098	56 501	58 795
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland						
Parts de série A	129 982	65 515	–	9 928	185 569	155 333
Parts de série F	23 602	66 503	–	13 164	76 941	41 455
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland						
Parts de série A	–	109 711	–	1 162	108 549	60 458
Parts de série F	–	132 050	–	–	132 050	71 979

30 septembre 2022	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges d'autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland						
Parts de série A	1 558 571	329 149	–	110 756	1 776 964	1 667 096
Parts de série F	739 699	175 304	–	121 069	793 934	781 705
Fonds alternatif mondial Portland						
Parts de série A	219 329	–	–	83 448	135 881	178 747
Parts de série F	7 762	53 581	–	744	60 599	33 003
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland						
Parts de série A	41 830	88 152	–	–	129 982	79 955
Parts de série F	14 942	8 660	–	–	23 602	20 378

7. IMPÔTS

Le Fonds alternatif 15 sur 15 Portland et le Fonds alternatif mondial Portland répondent à la définition de fiducie de fonds commun de placement de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et la clôture de leur année d'imposition est le 15 décembre.

Le Fonds alternatif des sciences de la vie Portland et le Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland (collectivement les « fiducies d'investissement à participation unitaire ») ont un statut de placement enregistré et la clôture de leur année d'imposition est le 31 décembre. Les fiducies d'investissement à participation unitaire pourraient être assujetties à un impôt de 40 % en vertu de la partie XII.2 de la Loi de l'impôt et à l'impôt minimum tel que défini dans la Loi de l'impôt. Une fiducie d'investissement à participation unitaire peut être assujettie à

l'impôt minimum si elle conserve des gains en capital et porte en diminution de ces gains a) des charges, b) des pertes autres qu'en capital reportées ou c) des crédits d'impôt pour dividendes. L'impôt minimum peut aussi être imputable dans certaines circonstances où un revenu de dividendes est conservé aux fins d'un crédit d'impôt pour dividendes. L'impôt minimum est présenté comme charge dans les états du résultat global, le cas échéant. Les fiducies d'investissement à participation unitaire sont assujetties à l'impôt en vertu de la partie X.2 de la Loi de l'impôt si, à la fin d'un mois, elles détiennent des biens qui ne sont pas des « placements admissibles » pour un REER, un FERR ou un RPDB.

Les Fonds calculent leur revenu imposable et leurs gains (pertes) en capital nets conformément à la Loi de l'impôt et ont l'intention de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de manière à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Comme les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital, le cas échéant, n'est pas reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés avant les retenues d'impôt, dans les états du résultat global. Les retenues d'impôt sont présentées à titre d'élément distinct dans les états du résultat global.

Le tableau suivant présente les montants des pertes autres qu'en capital et des pertes en capital reportées utilisables par les Fonds au 31 décembre 2022.

	Pertes autres qu'en capital reportées utilisables (\$)	Pertes en capital reportées utilisables (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	1 127 709	27 541 334
Fonds alternatif mondial Portland	511 345	160 432 123
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	36 507	446
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	–	–

8. FRAIS DE GESTION, PRIME DE RENDEMENT ET CHARGES

Conformément au prospectus, les Fonds ont convenu de payer des frais de gestion au gestionnaire. Ces frais sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque série de chacun des Fonds, et ils sont payés mensuellement. Les taux des frais de gestion annuels de chaque série de parts sont les suivants :

	Parts de série A	Parts de série F
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds alternatif mondial Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	1,75 %	0,75 %

Les frais de gestion des parts de série O sont négociés avec le gestionnaire. Ils sont versés directement au gestionnaire et ne sont pas déduits de la valeur liquidative de la série O.

Le gestionnaire a droit à une prime de rendement (la « prime de rendement »), calculée et comptabilisée chaque jour ouvrable pour chaque série de parts, et payée chaque mois. La prime de rendement correspond à : a) 10 % de l'excédent de la valeur liquidative de la série de parts ce jour ouvrable-là (y compris l'incidence de toute distribution déclarée le jour ouvrable en question et ajusté pour exclure la commission de rendement accumulée) par rapport au niveau de référence de la commission (défini ci-dessous); multiplié par b) le nombre de parts de cette série en circulation ce jour ouvrable-là, avant prise en compte des souscriptions, rachats et distributions réinvesties à cette date. Pour chacune des séries de parts faisant l'objet d'une prime de rendement, le seuil de rendement (le « seuil de rendement ») sera calculé en vue de déterminer la prime de rendement. La valeur liquidative la plus élevée au dernier jour ouvrable du mois (compte non tenu de toute distribution déclarée depuis le jour ouvrable auquel la dernière prime de rendement était à payer) pour chaque série de parts sur laquelle une prime de rendement a été versée, représente le seuil de rendement. Ce seuil doit être dépassé pour que le gestionnaire ait droit à la prime de rendement applicable à chaque série de parts. À la date d'établissement de chaque série de parts susceptible d'offrir une prime de rendement, la valeur liquidative initiale de la série en question tiendra lieu de seuil de rendement. Les primes de rendement seront comptabilisées quotidiennement en fonction de la valeur liquidative. La prime de rendement est calculée séparément pour chaque série de parts offerte par un Fonds.

Certains Fonds peuvent investir dans des fonds communs de placement, des fonds d'investissement et des FNB (collectivement, les « fonds sous-jacents ») et ceux-ci peuvent verser des frais de gestion et d'autres charges en plus des charges à payer par le Fonds. Le Fonds ne verse pas de frais de gestion sur la portion de son actif qui est investie dans un fonds sous-jacent si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajouteraient à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service.

Le gestionnaire est remboursé de toutes les charges d'exploitation qu'il engage au nom des Fonds, y compris les droits de dépôt réglementaires, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais bancaires, les coûts de communication de l'information financière et toutes les taxes de vente connexes. Le gestionnaire fournit également du personnel cadre clé aux Fonds. Le gestionnaire peut facturer aux Fonds le temps que consacre son personnel (ou celui de ses sociétés affiliées) à la supervision des activités courantes des Fonds. Le montant facturé pour ce temps est déterminé en fonction des charges entièrement réparties et ne comprend pas de majorations ni de frais d'administration. Le gestionnaire peut, à son gré, absorber les charges d'exploitation des Fonds, mais n'est aucunement tenu de le faire.

Les frais de gestion, les primes de rendement et les charges d'exploitation à payer par les Fonds au gestionnaire sont assujettis à la TPS et/ou à la TVH, selon le cas, et seront déduits en tant que charges de la série de parts pertinente lors du calcul de la valeur liquidative de la série de parts.

9. RABAIS DE COURTAGE

L'attribution des opérations aux courtiers des Fonds se fait en fonction de la couverture, de la capacité à effectuer des transactions et de l'expertise en matière de recherche fondamentale. Le gestionnaire peut choisir d'effectuer des transactions avec des courtiers fournissant des services de recherche, d'analyse statistique et d'autres services semblables aux Fonds ou au gestionnaire à un prix raisonnable compte tenu des services offerts (appelés « recherches pour compte propre »). Les courtiers ne fournissent au gestionnaire aucune estimation des coûts des services de recherche, des services d'analyse statistique et des autres services semblables (désignés comme « rabais de courtage »).

Le gestionnaire peut avoir recours à des services de recherche pour compte propre de tiers, qui sont généralement aussi disponibles par abonnement, dont les coûts seront utilisés pour déterminer approximativement la valeur des services de recherche et des autres services semblables reçus de tiers aux termes d'ententes de partage de commissions conclues avec des courtiers exécutants. La valeur vérifiable des rabais de courtage accordés en vertu des ententes conclues avec les tiers au titre des transactions de portefeuille pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022 est présentée dans le tableau ci-dessous.

	30 septembre 2023 (\$)	30 septembre 2022 (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	293	–
Fonds alternatif mondial Portland	14	1
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	89	121
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	337	–

10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les tableaux qui suivent présentent les frais de gestion, les primes de rendement et les charges d'exploitation qui ont été remboursés par les Fonds au gestionnaire pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022. Les tableaux comprennent les charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire pour les services d'administration fournis dans le cadre de la gestion des activités quotidiennes des Fonds et les charges d'exploitation supplémentaires absorbées que le gestionnaire n'a pas imputées aux Fonds. Tous les montants dans les tableaux excluent la TPS et la TVH applicables.

30 septembre 2023	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)	Charges d'exploitation absorbées (\$)	Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	325 381	217 499	115 356	36 995	826
Fonds alternatif mondial Portland	20 578	–	7 432	155 652	826
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	33 406	42 426	10 889	131 593	826
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	6 815	6 181	2 825	49 164	–

30 septembre 2022	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)	Charges d'exploitation absorbées (\$)	Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	275 288	40 207	99 256	112 700	833
Fonds alternatif mondial Portland	29 480	6 190	9 291	164 250	833
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	15 280	236	4 945	131 283	833

Les Fonds devaient au gestionnaire les montants ci-dessous, qui excluent la TPS ou la TVH applicables :

Au 30 septembre 2023	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	32 753	–	11 677
Fonds alternatif mondial Portland	1 504	–	555
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	3 654	–	1 259
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	2 350	–	991

Au 30 septembre 2022	Frais de gestion (\$)	Commission de rendement (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	22 311	–	8 002
Fonds alternatif mondial Portland	1 877	–	660
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	1 980	–	623

Le gestionnaire et/ou ses sociétés affiliées ainsi que le personnel de direction clé du gestionnaire et leur famille (collectivement, les « parties liées ») peuvent acquérir des parts des Fonds, à l'occasion, dans le cours normal des activités. Le tableau suivant indique le nombre d'actions de chacun des Fonds détenues par les parties liées aux dates de clôture indiquées.

	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	69 436	98 039
Fonds alternatif mondial Portland	1 183	2 132
Fonds alternatif des sciences de la vie Portland	674	15 000
Fonds alternatif de solutions de rechange aux combustibles fossiles Portland	15 089	–

11. FACILITÉ DE CRÉDIT DE COURTAGE

Les Fonds ont conclu une convention de services de règlement avec RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (« RBC DVM ») et ont déposé auprès de celle-ci des titres et de la trésorerie à titre de garantie pour leurs ventes d'options ou leurs emprunts. Ces garanties non pécuniaires sont présentées de façon distincte dans les états de la situation financière, au poste « Placements cédés en garantie ». La garantie en trésorerie est présentée de façon distincte dans les états de la situation financière, au poste « Comptes sur marge ». En cas de défaillance par les Fonds, y compris tout défaut de paiement ou de livraison à RBC DVM, RBC DVM peut geler les biens détenus en garantie et cesser sa prestation de services de règlement. Dans de telles circonstances, RBC DVM a le droit de disposer des biens détenus en garantie pour réduire ou éliminer le montant lui étant dû. RBC DVM a également le droit de vendre les biens détenus en garantie ou de s'en départir de quelque façon que ce soit pour compenser les montants que les Fonds lui doivent.

Le Fonds alternatif 15 sur 15 Portland et le Fonds alternatif mondial Portland ont effectué des emprunts en dollars canadiens ou en dollars américains au cours de l'exercice. Le taux d'intérêt payable sur les emprunts en dollars canadiens est le CDOR (Canadian Dealer Offered Rate) à 3 mois + 50 pdb; pour les emprunts en dollars américains, il s'agit du OBFR (Overnight Bank Funding Rate) + 60 pdb. La facilité est remboursable à vue.

Le tableau suivant présente le montant emprunté au 30 septembre 2023 et 2022, les montants minimal et maximal empruntés et les intérêts payés au cours des exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022.

30 septembre 2023	Montant emprunté (\$)	Montant minimal de l'emprunt (\$)	Montant maximal de l'emprunt (\$)	Intérêts engagés (\$)
Fonds alternatif 15 sur 15 Portland	–	–	1 833 423	813
Fonds alternatif mondial Portland	174 148	172 396	428 631	14 277

30 septembre 2022	Montant emprunté (\$)	Montant minimal de l'emprunt (\$)	Montant maximal de l'emprunt (\$)	Intérêts engagés (\$)
Fonds alternatif mondial Portland	336 000	325 415	465 470	7 229

12. RAPPROCHEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART ET DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

Le tableau suivant présente une comparaison entre la valeur liquidative par part et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part des Fonds au 30 septembre 2023, le cas échéant. Il n'y avait aucune différence au 30 septembre 2022.

30 septembre 2023	Valeur liquidative par part (\$)	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (\$)
Fonds équilibré 15 sur 15 Portland		
Parts de série A	9,30	9,29
Parts de série F	10,21	10,21

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.



Conseils en placements Portland^{MC}
Achetez. Conservez. Et Prospérez.^{MC}

Conseils en placements Portland est une marque de commerce déposée de Portland Holdings Inc. Le logo de la licorne est une marque de commerce de Portland Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc. Achetez. Conservez. Et prospérez. est une marque de commerce déposée d'AIC Global Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc.

Conseils en placements Portland Inc., 1375 Kerns Road, bureau 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7 Tél. : 1 888 710-4242 • www.portlandic.com • info@portlandic.com
